



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 17 avril 2018

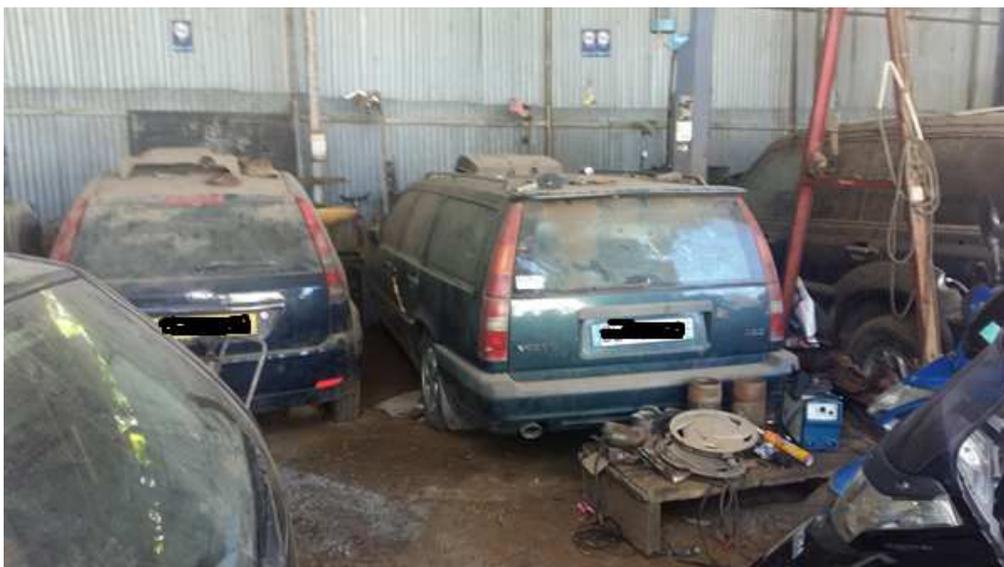
Opération de contrôles des garages à Mamoudzou

Une nouvelle action de contrôle de plusieurs garages a été organisée le jeudi 12 avril 2018, à Mamoudzou, dans le cadre du plan d'actions décidé au sein du Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (CODAF) co-présidé par le Préfet et le Procureur de la République.

Au cours de cette opération coordonnée entre les services de police et de l'inspection du travail, trois garages ont pu être contrôlés.

Lors de ce contrôle, de nombreuses situations de travail dissimulé ont été constatées (au moins un garage sans activité déclarée et l'emploi d'étrangers sans titre de travail) ainsi que des manquements à la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité des travailleurs. Elles donneront lieu à des poursuites pénales.

À Mayotte, on dénombre au moins 250 garages dont 120 d'entre eux dans le secteur informel. Les contrôles relatifs au travail dissimulé sous toutes ses formes vont se poursuivre et s'intensifier dans les garages au cours de l'année.



Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr